

En partenariat avec



# Des lectures pour un million d'enfants

► L'association Lire et faire lire, qui intervient déjà auprès de 250 000 enfants, veut multiplier par quatre le nombre des bénéficiaires.

Onze ans après sa fondation par Alexandre Jardin, l'association Lire et faire lire mobilise déjà 12 000 bénévoles de plus de 50 ans. Vingt minutes par semaine, ils font la lecture à plus de 250 000 enfants dans 6 000 structures éducatives. Or l'association veut changer d'échelle pour atteindre un million d'enfants d'ici à trois ans. « *Notre projet est une nation de lecteurs, rappelle Laurent Piolatto, délégué général. Nous souhaitons que tous les enfants, à un moment de leur cursus, rencontrent des adultes bienveillants qui partagent avec eux leur plaisir de la lecture. Cet accompagnement est bénéfique pour l'apprentissage de la lecture, la découverte de la littérature et l'ouverture de l'horizon culturel. L'école ne doit pas être seule sur ce front.* »

Cette action permet un rapprochement des générations qui profite à tous. Tous les plus de 50 ans, quel que soit leur milieu socioprofessionnel d'origine, peuvent s'investir. Aujourd'hui, 80 % des participants sont des femmes ; l'association aimerait plus de parité. « *Il est dommage que les hommes se privent d'être présents auprès d'enfants pour leur lire des livres, note Laurent Piolatto. Tout comme il est dommage que des écoliers traversent les années de primaire sans avoir d'interlocuteurs masculins.* »

Pour accueillir ces bénévoles au plus près de leur domicile, Lire et faire lire recherche de nouvelles structures éducatives : écoles primaires et maternelles, mais aussi crèches, bibliothèques, centres de loisirs et socioculturels. Le site Internet reçoit les inscriptions des futurs lecteurs et des représentants de structures d'accueil. Un coordinateur départemental se charge ensuite de les contacter ; il assure une formation et un accompagnement de proximité pour un bon déroulement de ces moments de lecture partagée.

CORINNE RENOU-NATIVEL